

L'EIP est dotée d'un statut consultatif auprès du conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), de l'organisation internationale du travail (OIT), de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe et de la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples.

Ouvrant sur tous les continents, l'EIP compte une quarantaine d'antennes nationales .

Le réseau de l'EIP est majoritairement composé de pédagogues, de formateurs en éducation populaire et de chercheurs en sciences de l'éducation, en sciences sociales, juridiques et humaines ; on y compte aussi des responsables d'établissement scolaires, des fonctionnaires de l'éducation, des militants d'autres ONG, des artistes et des étudiants.

Son centre international de formation à l'éducation aux droits humains et à la paix (CIFEDHOP) offre des sessions de formation aux échelles internationale, régionales et nationales. Les approches pédagogiques et didactiques de l'EIP favorisent l'apprentissage coopératif, la co-construction des savoirs et l'analyse critique . Ses nombreuses activités et publications constituent des ressources importantes pour le monde de l'éducation.

Née d'une volonté de faire de l'école un lieu d'apprentissage de la paix, l'EIP s'est employée depuis ses débuts à faire reculer les frontières de l'exclusion, à promouvoir le droit à l'éducation et à utiliser le crayon et à rejeter le fusil pour assurer la coexistence pacifique et construire une citoyenneté démocratique.

Sa section Sénégalaise est basée à Thiès, à Sam Pathé près de chez Dioury mais compte des membres dans tout le pays. Créée en octobre 1992, l'EIP-Sénégal a obtenu son récépissé le 2 décembre 1998..

L'EIP-Sénégal diffuse dans les écoles et dans le public en général de la déclaration universelle des droits de l'homme, de la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, de la convention des droits de l'enfant, de la charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant. Elle célèbre les journées internationales relatives aux droits de l'homme (10 décembre, 8 mars, 16 juin etc), organise des sessions de formation en direction des enseignants sur l'éducation aux droits humains et la paix. . Elle intervient dans les séances d'animation pédagogiques, dans les Associations sportives et culturelles (ASC) et dans la formation des élus locaux, promeut les échanges de correspondance interscolaires sur les droits de l'enfant notamment par le biais des cahiers de l'amitié. Elle anime des émissions à la radio sur des thèmes divers, droits humains, éducation à la citoyenneté démocratique, paix etc..

L'EIP-Sénégal recueille les informations concernant les droits à l'éducation et l'éducation aux droits humains, notamment les violations du droit à l'éducation et du droit à l'éducation aux droits humains et les dénonce.

Elle échange avec d'autres acteurs de l'éducation aux droits humains par le biais d'Internet et publie son bulletin semestriel, **EIP-Infos** qui se veut un répertoire de ses activités et une tribune pour l'éducation aux droits de l'homme et à la paix.

L'EIP-Sénégal a mis en place dans les écoles des **clubs** qui sont des structures de formation des jeunes à la paix et à la citoyenneté démocratique (voir EIP-infos no 2).

Elle élabore des **outils pédagogiques** et les diffuse dans les écoles comme le guide pédagogique à l'intention des enseignants : "A la découverte des droits de l'enfant et la Bande Dessinée "**thierno, le talibé**"

Couverture: Mettre Espace élite

Mon troisième, on s'y repose la nuit

Mon quatrième est une boisson chaude que les Sénégalais dégustent après le repas de midi

Mon tout est une des valeurs qui fondent les droits humains

-No 2

Mon premier est un rongeur

Mon deuxième est le symbole du titane

Mon troisième est une interjection qui exprime le dégoût, le mépris

Mon quatrième est la 11ème lettre de l'alphabet

Mon cinquième est la capitale du Canton du Valais en SUISSE

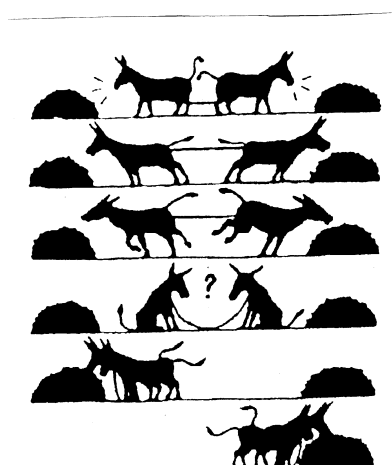
Mon tout est un acte par lequel un état s'engage à mettre en application les dispositions d'un traité, d'un pacte ou d'une convention

Résultats charades No 2:

TO-LE-RAN-CE

DETENTE

Réponse :	Conflit et résolution pacifique des conflits
------------------	---



EIP-Infos
Bulletin d'adhésion



Solution Mots entrecroisés no 2

Horizontalement

A : Empathie ; **B** : Ecoute ; **C** : Partage ; **D** : Violence ; **E** : Conflits ; **F** : Hasard ; **G** : Explication ;
H : abandon ; **I** : Alternance

Verticalement

1 : médiation ; **2** : excuse ; **3** : Paix ; **4** : Négociation ; **5** : humour ; **6** : compromis ; **7** : rapportage ;
8 : Fuite ; **9** : soumission

DETENTE

-LES DROITS HUMAINS AU QUOTIDIEN

Mets le signe (+) dans la case quand les droits humains sont respectés et le signe moins (-) quand les droits humains ne sont pas respectés et note l'article dans la convention des droits de l'enfant qui condamne cette situation

Situation	Droit humain respecté	Droit humain non respecté	Article de la CIDE
Maïmouna la petite fille a été excisée avec 15 de ses camarades du village			
70 % des enfants du village de Santhie N'dong en âge d'aller à l'école n'ont pas d'extrait de naissance			
Thierno le talibé mendie tous les jours pour nourrir son marabout			
Le « fakh man » boy diambar se drogue en inhalant de l'alcool			

Résultats « les droits humains au quotidien » No 2

Tous les droits humains ne sont pas respectés

1^{ère} situation: articles 17, 15

2^{ème} situation: article 32

3^{ème} situation :article 15

4^{ème} situation : article12

5^{ème} situation : article 14

6^{ème} situation : article 19

Charade:

-No 1 :

Mon premier est une interjection marquant la surprise

Mon deuxième est un jeune homme

No1 extrait de l'article 28 : Tu dois apprendre tes leçons, venir à l'heure à l'école

No 2 extrait de l'article 15 : Tu dois respecter ceux qui ne sont pas membres de ton association

No3 extrait de l'article 17 : Tu ne dois pas rechercher des informations qui peuvent te nuire

LA CITOYENNETE EN ACTION

- Répondez par oui, non ou je ne sais pas

le citoyen c'est celui :

- 1- Qui résout les conflits de façon pacifique
- 2- Qui fait peu de cas des règles d'hygiène individuelles et collectives
- 3- Qui est indifférent au bien collectif
- 4- Qui participe au fonctionnement de l'école
- 5- Qui est indifférent au projet d'entraide et de solidarité de l'école
- 6- Qui ne participe pas au processus de prise de décision dans son groupe
- 7- Qui est indifférent à la gestion de l'environnement

Approche culturelle

L'approche culturelle est une stratégie efficace pour sensibiliser les populations aux droits , tant il est vrai que l'on ne peut comprendre les droits de l'homme qu'à partir de sa culture.

L'instrument déclaratoire n'est pas sans doute le seul qui permet d'accéder aux droits humains, ni de les réaliser . Dans les civilisations orales comme les civilisations africaines où l'on ignore la forme déclaratoire des droits de l'homme, certains canaux traditionnels tels les contes , les proverbes et dictons permettent de véhiculer le message des droits de l'homme .

Exercice :La convention des droits de l'enfant comprend 4 grandes catégories de droits : **les droits relatifs à la survie et au développement , les droits relatifs à la participation , les droits relatifs à la protection.**

Proposez un résumé de chacune de ces catégories dans au moins une langue nationale du pays.

Résultats exercice no 2

1-Les droits à la protection (identité, contre les mauvais traitements ,contre la drogue, contre l'exploitation etc....)

Si tu veux savoir ce qu'est l'indulgence, aie un enfant » disent les Wolofs

Les peuls disent « celui qui est couvert peut échapper à beaucoup de malheurs

2- les droits à la participation (liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté d'association)

« La vérité est comme une aiguille perdue, elle peut être trouvée aussi bien par un adulte que par un enfant » disent les Wolofs ; Ils ajoutent « la vérité sort de la bouche des enfants. »

« Quand un enfant a les mains propres il peut manger à la table des adultes . »

DETENTE

-Mots entrecroisés :

séminaire ont été intégrées aux curricula . L'éducation civique développe les comportements citoyens, de respect des couleurs , de respect de l'autre, de la solidarité etc..

- Voilà brièvement présentées les différentes activités de notre club. Il faut en outre noter que dans les classes comme dans la cour de l'école, sur les murs, les affiches informent les élèves sur les droits et leurs responsabilités.

Mr François Mbar FAYE, Directeur adjoint du collège sainte Ursule et encadreur animateur du club EIP.

◆ **LOISIRS ET DETENTE**

EXERCICES POUR MIEUX SE FAMILIARISER AVEC LES DROITS DE L'ENFANT

jouez et gagnez des lots. Envoyez vos réponses au siège de l'EIP/Sénégal, à Sam Pathé près de chez Dioury chez Saliou Sarr ou à l'école de Formation d'instituteurs de Thiès -EFI

-DROITS ET RESPONSABILITES

Résultats de l'exercice EIP-infos no 2

◆ NOUVELLES DES CLUBS EIP

LE CLUB EIP DE L'ESIM HONORE.....

Deux étudiants du club EIP de l'école supérieure d'informatique et de Management (ESIM) ont été sélectionnés à l'issue d'un concours national organisé par l'Agence de régulation des Télécommunications (ART) pour représenter le Sénégal au Forum international de la jeunesse: Télécom- Africa qui a eu lieu au Caire en Egypte du 4 au 8 mai 2004. Ce grand rendez- vous de la jeunesse mondiale a réfléchi sur les enjeux et les opportunités des NTIC pour l'Afrique.

Il s'agit de Coumba Daga SARR en 2^{ème} année de comptabilité- Gestion , de Franck Nizar Chérit en 2^{ème} année de commerce international deux membres actifs du club EIP de l'ESIM. Cette distinction internationale honore l'ESIM, le club EIP , la ville de Thiès et le Sénégal.

Photo no 27

LES ACTIVITES DU CLUB EIP DU COLLEGE SAINTE URSULE

Le club EIP de sainte Ursule de Thiès est un espace démocratique au sein de l'établissement où les élèves apprennent à s'exprimer en groupe, apprennent à s'écouter, à donner leurs opinions sur un problème, à argumenter, à accepter les différences, à gérer les conflits, à respecter les règles démocratiques, à apprendre à planifier , à réaliser, à évaluer une action, à s'organiser elles-mêmes pour élire leurs déléguées, à développer l'esprit de tolérance et de solidarité en participant à toutes les activités de l'école . N'est-ce pas une un exercice actif de la citoyenneté démocratique à l'école?

Le club a mené plusieurs activités au cours de l'année 2003 -2004

- Participation à une action de solidarité pour les populations démunies de l'environnement immédiat de l'école (dons en nature et en argent)
- Dons d'habits divers et de denrées alimentaires (riz sucre, savon etc..)aux talibés du quartier
- Action renouvelée de solidarité pour CARITAS -Thiès
- Visite du centre "Domi Nîepp" à Thiès
- Visite des malades des hôpitaux avec des dons divers, nourriture, habits etc..
- Organisation de conférence, de poèmes, de sketch, de danses sur les droits humains à l'occasion de la journée des droits de l'homme et du 8 mars, journée de la femme.
- Opération de nettoyage (Set- Sétal) du grand boulevard à l'occasion de la journée de l'environnement, le 5 juin
- Participation d'un encadreur en l'occurrence François M'Bar Faye à la session de formation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté démocratique organisée par l'EIP-sénégal, les 2, 3, 4 avril 2003. Depuis cette session de l'EIP-sénégal, une réelle prise de conscience est faite par la direction de l'établissement pour la prise en charge correcte du programme relatifs aux droits humains, à la paix et à la citoyenneté démocratique, tant au niveau des contenus qu'au niveau des approches pédagogiques. Ainsi les compétences citoyennes élaborées lors du

Par rapport à l'éducation environnementale, d'abord la propreté de l'école, la bonne tenue des toilettes au delà de la préservation de l'environnement, de la nécessité d'une prévention des maladies, témoigne d'une prise de conscience élevée dans la préservation du bien collectif. Mais il faut surtout signaler que depuis 1997, les élèves et l'équipe pédagogique se sont investis dans le reboisement de l'établissement. c'est ainsi que le mur d'enceinte de l'école a été protégé par des espèces végétales nombreuses et variées, ce qui fait aujourd'hui la fierté de la population scolaire. Les abords des classes ont été fleuris faisant de l'école El-hadji Amadou Makhtar Thiam, l'un des établissements les plus accueillants de la ville. Au niveau de l'hygiène, les élèves à tour de rôle nettoient quotidiennement leurs classes, la cour et s'occupent de la propreté et de l'assainissement des toilettes. Tous ces résultats ont été atteints avec la participation effective des élèves dans le cadre de projet d'action environnementale.

EIP-infos: Quels sont les problèmes et les perspectives de l'école dans ce domaine ?

Makoly: Les problèmes que nous rencontrons dans cette éducation à la citoyenneté démocratique sont: d'abord:

- les effectifs pléthoriques, que nous gérons difficilement à gérer.
- Les méthodes et techniques participatives sont souvent difficiles à appliquer dans nos classes étroites, serrées.
- les problèmes de gestion des ordures avec le gonflement des effectifs des classes, le recyclage des déchets non biodégradables
- Les instances de la coopérative scolaire se réunissent rarement eu égard aux nombreuses tâches dévolues aux maîtres encadreurs
- les violences physiques pendant la récréation entre élèves

Par rapport aux perspectives, je pense que l'école doit cesser de se penser comme un lieu de simple transmission des connaissances générales ou techniques, pour devenir un lieu de formation de citoyens informés et actifs, responsables, tolérants et ouverts et critiques. Il faut donc systématiser l'éducation à la citoyenneté à l'école.

L'école projette d'organiser une journée citoyenne pour une large prise de conscience au niveau de la cellule école milieu.

- la mise en place des clubs de citoyenneté
- mettre en place des comités de médiation
- la mise en place de conseil de coopération dans les classes
- encourager les élèves à élaborer avec les autres acteurs de l'éducation une charte des droits et des responsabilités
- mettre en place un gouvernement de l'école
- gérer rationnellement l'eau
- Doter les classes de poubelles fonctionnelles et apprendre aux élèves à trier les ordures et à isoler les éléments biodégradables des autres.

EIP-infos: nous vous remercions

Alioune Badara Makoly instituteurs à l'école d'application El-hadji Amadou Makhtar Thiam de Thiès
Photos no 26

, il s'agit de favoriser la participation de l'élève, de tous les élèves sans exclusive à la construction du savoir en classe, à la prise de décision dans les structures comme la coopérative, le foyer socio-éducatif, le conseil de coopération, à développer des actions de protection de l'environnement, du bien commun, des actions de solidarité à l'école et dans son milieu.

En somme toute activité mettant à contribution les jeunes en suscitant leur engagement direct soit au sein de l'école, dans la communauté ou sur le plan international en les invitant à résoudre les problèmes collectifs, en sollicitant leur solidarité et en favorisant la rencontre des différentes cultures contribue à la formation citoyenne

L'éducation à la citoyenneté démocratique doit être un enseignement de qualité tant dans le contenu que dans les méthodes.

EIP-infos: l'école est —elle à mesure d'éduquer à la citoyenneté démocratique

Makoly: L'école est un prolongement de la société, elle reproduit les conflits de valeur de la société mais elle peut aussi influencer le milieu. Elle peut donc se démocratiser et démocratiser la société. Dans cette société en miniature qu'est l'école, l'enfant est confronté à diverses situations dans lesquelles il doit prendre des décisions, rentrer en relations avec d'autres, gérer des conflits etc.; autant d'occasions pour participer à la vie de l'école en exerçant ses droits et en assumant ses responsabilités. En somme, l'enfant doit acquérir quelques compétences comme participer activement aux cours, participer aux décisions en classe et à l'école, dans la coopérative scolaire, participer à l'élaboration de la charte scolaire, apprendre à élire ses représentants dans ces mêmes instances, s'exprimer dans le respect de l'autre, résoudre les conflits de façon pacifique, participer à des projets de solidarité en faveur des plus démunis de l'école ou du quartier, protéger l'environnement etc...

Pour cela l'école doit mettre en place un cadre démocratique ou dans certains cas le conforter, le consolider pour un exercice effectif de la citoyenneté. Ce sont des structures de participation, de dialogue, de régulation qui permettent aux élèves de prendre des initiatives et de s'exercer aux responsabilités.

Il s'agit de faire participer l'élève et de lui donner l'occasion de s'ouvrir aux autres en réalisant des projets en faveur des plus démunis.

En définitive l'on peut dire que l'école peut éduquer à la citoyenneté démocratique en forçant la pratique de la démocratie et le sens des responsabilités, en luttant contre la violence, en donnant un sens aux savoirs scolaires, en engageant les élèves à servir la communauté, en ouvrant les élèves à la dimension planétaire. Mais elle doit veiller à ce que son fonctionnement ne soit pas contraire aux principes qui la soutiennent, en particulier les droits de l'homme et les règles démocratiques

EIP-infos: Quelle est l'expérience de El- Hadji Amadou Makhtar Thiam dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique

Makoly: je voudrais rappeler que, l'éducation à la citoyenneté étant un programme fédérateur des programmes transversaux en cours à l'école, elle est mise en œuvre forcément même si c'est de façon diffuse, ou partielle. Ainsi par rapport au curriculum formel, l'équipe pédagogique est rompue aux méthodes actives et participatives, ce qui lui vaut des résultats brillants aux examens et concours. Les thèmes comme la paix, la tolérance, les droits de l'enfant sont examinés en classe. Au niveau du curriculum informel, les élèves initient et réalisent des activités extrascolaires citoyennes comme les actions de solidarité à l'égard des enfants malades, des populations démunies du quartier, de protection de l'environnement etc.

La coopérative scolaire très dynamique permet aux élèves de s'initier à la démocratie et à la gestion. Ils apprennent à prendre la parole, à s'exprimer, à écouter l'autre, à assumer leur responsabilité, à élire leurs camarades et être élus etc..

-La capacité de composer des sujets à facettes multiples, de formuler des plans d'action appropriées et de gérer son temps.

Cette technique comporte certains inconvénients. Elle ne remplace pas l'expérience réelle. On présente les faits, les lecteurs et les lectrices n'ont pas beaucoup d'occasions d'apprendre à déceler eux-mêmes les faits et à faire les liens qui s'imposent.

La situation est parfois simplifiée à l'extrême. De même l'étude de cas ne rend pas toutes les nuances subtiles du caractère des personnages, ni la complexité de leur comportement.

En outre, il s'agit d'un outil incomplet puisqu'il n'inclut pas la mise en œuvre des décisions et ne permet pas d'en contrôler le résultat. L'étude de cas est inutile quand l'objectif premier est de transmettre des faits.

Adaptation d'extraits tirés Eitington,,J.E(1996), the winning Train, 3^{ème} édition, Houston, Texas, Gulf publishing Company

◆ INTERVIEW :

L'éducation à la citoyenneté démocratique à El- hadji Ahmadou Makhtar Thiam

Lors de la cérémonie de distribution des prix à l'école El –hadji Amadou Makhtar Thiam le discours d'usage prononcé par Mr Makoly membre de l'équipe pédagogique a porté sur le thème « Ecole et citoyenneté ». Il a bien voulu accorder une interview à EIP-infos sur ce thème d'actualité brûlante au Sénégal.

EIP-infos: Pourquoi vous avez choisi ce thème sur la citoyenneté démocratique

Makoly: L'équipe pédagogique a choisi ce thème pour plusieurs raisons. D'abord nous constatons le désintérêt croissant des citoyens de la chose publique, le manque de confiance aux politiciens; ensuite à l'école apparaît maintenant la violence. En effet les conflits entre acteurs de l'éducation sont souvent résolus avec violence. C'est pour ces raisons que notre école s'est mise en projet pour favoriser l'émergence d'un Sénégalais nouveau, conscient de ses droits et plus responsable car le citoyen est une personne pouvant et devant exercer son rôle économique, politique , social , culturel en toute liberté et égalité en droits et dans le plein respect de la liberté des autres.

EIP-infos: Qu'est-ce que vous entendez par éducation à la citoyenneté démocratique

Makoly: L'éducation est le processus global de la société par lequel les personnes et les groupes sociaux apprennent à assurer consciemment, à l'intérieur de la communauté nationale et internationale et au bénéfice de celle-ci, le développement intégral de leur personnalité, de leur capacités, de leurs attitudes, de leurs aptitudes et de leur savoir. (recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationale et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, Paris, 19 novembre 1974). La citoyenneté est l'ensemble des rôles sociaux spécifiques où la personne a la possibilité de participer à des groupes qui défendent ses intérêts, ses idées, comme les associations de défense de l'environnement, de défense des droits de l'homme, etc.. La démocratie est une façon de vivre ensemble avec le respect de l'autre , avec un débat et une culture du dialogue.

L'éducation à la citoyenneté démocratique est donc l'ensemble des pratiques /activités qui permettent à l'enfant ou à l'adulte de participer à la vie politique , économique, culturelle et sociale , en exerçant ses droits et en assumant ses responsabilités. Pour ce qui concerne l'école

scolaires, de l'encadrement et mettre en œuvre une pédagogie différenciée. Elle doit prendre des mesures incitatives pour scolariser les filles et les maintenir à l'école.

En définitive l'école doit apprendre à l'enfant à vivre ensemble avec l'autre, cet autre qui est différent mais riche, c'est là où réside le but de l'éducation

**Alioune Badara Makoly instituteurs à l'école d'application El- hadji Amadou Makhtar Thiam de Thiès
photo no 25**

◆ DIDACTIQUE

L'étude de cas, une technique de formation basée sur l'approche participative

L'étude de cas est une technique idéale dans le cas d'un sujet requérant un examen holistique approfondi.

La technique est également conçue pour développer les aptitudes à la résolution de problèmes et à la prise de décisions, incitant à examiner la situation de manière objective à partir de points de vue multiple. En somme c'est un moyen simple et actif permettant d'aborder en classe les droits de l'homme dans le cadre de situations réelles ou fictives . Elle consiste en articles de journaux, de résultats d'enquête, de reportages radiophoniques, d'enregistrement vidéo sur les problèmes sociaux (travail des enfants, torture, viols, mendicité etc.)

Principales caractéristiques de l'étude de cas

Authenticité: Il ne s'agit pas de relater fidèlement des faits vécus même si cela peut être le cas. Cela signifie plutôt que les personnages, les situations et le dilemme doivent avoir un accent de vérité.

L'aspect concret: C'est l'habileté avec laquelle le cas parvient à présenter concrètement les détails d'une situation ou d'un incident qui lui permet de soulever tout un ensemble de question

Le style narratif: Les cas piquent notre curiosité, un peu à la façon de fiction. Nous continuons à lire pour suivre le déroulement de l'action, savoir ce qui va arriver. Il est souvent facile de s'identifier aux personnages , s'être solidaire de leurs choix, et d'en imaginer les conséquences

Le caractère non limitatif: Les cas complexes et riches d'information décrivent des incidents de manière volontairement ouverte à l'interprétation. On soulève des questions plutôt que d'apporter des réponses on incite à résoudre les problèmes, on fait appel à l'intelligence collective et à la diversité des points de vue.

Intérêt pédagogique :

-Permet de s'approprier les textes juridiques à travers des cas réels ou fictifs, d'imaginer des voies de recours par rapport à des cas de violation

-Débouche sur une prise de conscience et donc sur des propositions concrètes pour l'action comme des projets d'action en faveur des droits de l'enfant

-L 'étude de cas devrait permettre l'application des principes des droits de l'homme(le travail de groupe, l'échange, la concertation, la collaboration et la participation de tous

Il faut ajouter que l'étude de cas favorise le développement de compétences dans divers domaines:

-l'analyse et la prise de décision, plutôt que l'acquisition de connaissances

-l'élaboration et l'évaluation de solutions de rechange, la capacité d'en arriver à une décision acceptable pour tous et de planifier la façon de la réaliser de manière efficace.

-La communication orale et le pouvoir de persuasion

domestiques constituent un des facteurs déterminants de la déscolarisation des filles dans les campagnes, sans oublier les mariages précoces.

Mais il demeure important de noter que l'école doit rester au service de la société pour répondre à l'ensemble de ses préoccupations d'ordre social, culturel et économique.

Ainsi, vu la manière dont les écoles fonctionnent aujourd'hui, le diagnostic doit aller plus loin pour interroger d'autres facteurs (la discipline, certaines tenues vestimentaires, le manque de respect envers les grandes personnes etc...) qui ne répondent pas à nos valeurs socio- culturelles et par conséquent influent sur la fréquentation des filles.

Photo no 24

**Maïmouna N'dao WANE, institutrice à
l'Inspection d'académie de Thiès**

Egalité devant l'école mais inégalité dans l'école

Au Sénégal, tous les enfants en âge d'aller à l'école peuvent être admis à l'école. Cela signifie qu'en principe la démocratisation de l'enseignement, le développement des infrastructures éducationnelles devraient permettre effectivement l'accès à l'école de tous les enfants quelque soit leur milieu d'origine. Autrement dit face à l'école tous les enfants sont égaux comme le stipule l'article 5 de la loi d'orientation de l'éducation nationale 91-22 du 16 février 1991 " *l'éducation nationale est démocratique. Elle donne à tous des chances égales de réussite. Elle s'inspire du droit reconnu à tous les êtres humains de recevoir l'instruction et la formation correspondant à ses aptitudes, sans discrimination de sexe, d'origine sociale, de race, d'ethnie, de religion ou de nationalité*".

A ce niveau il faut dire que beaucoup d'efforts sont faits au Sénégal pour scolariser les enfants en âge d'aller à l'école surtout les filles. Et jusqu'ici seuls 75, 8 % des enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés (TBS, 2003). La scolarisation des filles malgré des avancées notoires accuse un retard par rapport à celle des garçons.

Les inégalités, les injustices se situeraient plutôt dans l'école. En effet l'origine culturelle de l'enfant détermine pour une large part son avenir scolaire et universitaire. Il faut signaler que la langue d'enseignement qui est le français est déjà un obstacle de taille, s'y ajoute le lieu d'implantation de l'école souvent éloigné de certains villages, les moyens didactiques qui font souvent défaut. A cela, il faut ajouter la sous qualification des maîtres, la rupture entre l'environnement culturel et le contenu d'enseignement. Dans la même école, le double flux existe dans certaines classes, dans d'autres non. Le châtiment corporel comme punition existe toujours malgré le décret l'interdisant (*le décret no 72861 portant organisation de l'enseignement élémentaire en date du 13 juillet 1972. L'article 14 du chapitre III stipule « les seules punitions autorisées sont la réprimande verbale, la retenue après la classe, l'expulsion temporaire de 1 à 8 jours et l'exclusion définitive*). Dans la cour de récréation les élèves les plus faibles, les handicapés, les filles, les obèses sont victimes de racket, de violences physiques. Pour un exercice donné les élèves qui n'ont pas de matériel didactique sont souvent pénalisés, de plus il est admis aujourd'hui que la réussite dépend de l'encadrement à la maison.

-L'école doit être un instrument de paix, instaurant la démocratie avec une égalité juridique, électorale, une égalité des chances et créer des organes de représentation. Elle doit bannir la violence et aider à l'enfant à réguler ses comportements, en mettant en place des structures de médiation, en apprenant aux enfants les procédés de résolution des conflits. Elle doit développer l'esprit citoyen chez les élèves les amenant à réaliser des projets pour les élèves pauvres, les populations démunies du quartier, à protéger l'environnement, en participant à la vie de l'école dans les structures de participation comme le conseil de coopération, au foyer etc.. Il faut que l'école réserve le même traitement à tous les élèves au niveau des fournitures

Photo no 23 et 23 bis

◆ ENQUETE

Sur l'accès et le maintien des filles à l'école par Maïmouna N'dao WANE

L'analyse des données démographiques révèle un plus grand nombre de femmes que d'hommes, avec une représentation de 52% sur la population totale.

Personne n'ignore aujourd'hui le rôle important que jouent les femmes dans le développement de toute nation.

Certains affirment même que la femme est au début et à la fin du développement. N'est-ce pas une raison suffisante d'accorder toute l'importance qu'il faut à l'éducation de la jeune fille? En tout cas au Sénégal, amener massivement les filles à l'école demeure une préoccupation majeure des autorités politiques et éducatives. Cependant maintenir à l'école celles qui sont déjà inscrites en est une autre.

Si nous prenons comme exemple la région de Thiès, deuxième ville du Sénégal après Dakar en matière de scolarisation sur le plan des effectifs et des infrastructures, le diagnostic révèle encore de fortes disparités entre sexes (garçons /filles). Avec un taux brut de scolarisation (TBS) global de 79, 3 % en 2003, les filles sont à 76, 3 % contre 82, 2 % pour les garçons. Les taux de redoublement et d'abandon sont plus élevés chez les filles que les garçons, dépassant très largement les 10%, taux maximum fixé par le programme de développement de l'éducation et de la formation (PDEF). Les causes sont multiples,

- stéréotype sexiste qui veut que les filles restent à la maison et les garçons à l'école
- le mariage précoce qui arrache des centaines de jeunes filles des tables de l'école
- les filles aident en général leur maman dans les travaux domestiques

Par ailleurs les rendements internes restent aussi faibles du côté des filles. En 2002 le taux de réussite au CFEE (Certificat de fin d' Etude Elémentaire) est de 43, 64 % contre 42, 13%, au BFEM (Brevet de fin d' Etudes Moyennes), 52, 05% contre 45, 45% pour les filles et en 2001 pour le BAC 36, 4% contre 29, 7 % pour les filles.

Vu le niveau bas des indicateurs d'accès et de qualité au niveau des filles, il devient opportun de formuler un certain nombre de propositions, visant à améliorer la fréquentation et les rendements scolaires des filles pour que le pari de la scolarisation universelle en 2010 soit une réalité et non un vœux pieux.

Ainsi il convient de:

- mettre à niveau nos écoles par la mise en place d'ouvrages annexes tels que les latrines, les points d'eau, les murs de clôture
- renforcer l'équipement avec un mobilier de qualité et en quantité suffisante pour arriver à un ratio de 2 élèves par table -banc
- Lutter contre certains stéréotypes sexistes à l'école

En outre certaines discriminations positives à l'égard des filles telles que l'appui en fournitures scolaires sont à encourager car ce sont des stratégies efficaces d'amélioration de l'accès et du maintien des filles à l'école.

- Et comme envisagé par le PDEF, le rapprochement des structures d'éducation aux populations peuvent aussi influencer positivement sur l'élargissement de l'accès des filles à l'école. -

-améliorer les conditions de vie car il y'a un lien entre le taux d'abandon scolaire et le pourcentage de personnes vivant en de sous le seuil de pauvreté(1 dollar US/jour)

-il serait donc important de mettre à la disposition des populations de zones rurales des moulins à mil et des forages pour alléger les travaux des femmes. Très souvent les travaux

La semaine de l'école de base : Protection des enfants contre toute forme de violences, la communauté éducative se mobilise

L'EIP a célébré comme à l'accoutumée la 8^{ème} semaine de l'école de base en partenariat avec l'école Amary Diop I. avec comme thème "Protection des enfants contre toute forme de violence et d'exploitation". Une foule nombreuse composée d'enseignants, de parents d'élèves et d'élèves étaient au rendez vous. Il faut dire que la protection des enfants jusque là était l'affaire des ONG et autres Associations , l'école s'employait seulement à promouvoir les droits liés au développement et à la participation . Avec cette 8ème semaine de l'école de base dont le lancement a été fait à Thiès, le Ministère de l'éducation nationale monte au créneau pour dénoncer la maltraitance des enfants, les formes de violence et d'exploitation dont ils sont victimes et inviter les acteurs de l'éducation enseignants, élèves , parents d'élèves à faire de l'école un lieu sûr pour lutter contre ces violences et protéger l'enfant. .

La conférence introduite par le Président de l'EIP-Sénégal comprenait plusieurs axes:

- la violence et ses différentes formes comme les violences physiques y compris le châtiment corporel interdit pourtant par le décret no 72861 portant organisation de l'enseignement primaire élémentaire en date du 13 juillet 1972, les violences psychologiques (ex. le harcèlement sexuel), violences verbales, l'excision, le viol , la pédophilie, l'inceste et les autres formes comme la mendicité des talibés et le travail des enfants

- Par rapport aux facteurs , il a noté l'influence du milieu, de la famille , la pauvreté, car l'école reproduit les conflits de la société , ses violences et ses inégalités sources de violence, mais aussi des médias qui véhiculent souvent des anti- valeurs et distillent des scènes de violence. L'organisation scolaire a été aussi mise en cause. La démocratie , les respect des droits de l'homme, des règles concertées sont de vains mots dans beaucoup d'écoles.

- Les dispositions des textes juridiques internationaux et nationaux qui condamnent ces violences. A ce niveau , la convention des droits de l'enfant a été largement cité avec les articles 19 sur la protection contre les mauvais traitements, l'abandon et la négligence, l'article 32 sur la protection contre l'exploitation des enfants notamment le travail et les pires formes de travail, l'article 34 contre l'exploitation sexuelle, l'article 37 contre la torture. La charte Africaine des droits et du bien être de l'enfant avec les articles 16, 27 sur l'exploitation sexuelle et l'article 29 qui condamne la vente, la mendicité et l'enlèvement des enfants. Enfin la constitution du Sénégal et les dispositions du code pénal

- Par rapport au rôle de l'école dans cette croisade contre les violences faites aux enfants le conférencier a plaidé pour une école instrument de paix. L'école doit éduquer à la paix , apprendre aux enfants à réguler leur comportements, à gérer de façon constructive les situations de conflits, (négociation, médiation etc..)en somme à élever dans l'esprit des enfants les défenses de la paix. Il faut naturellement apprendre aux enfants leurs droits , une arme pour lutter contre toute forme de violence et d'exploitation à l'école comme hors de l'école. Eduquer les enfants aux valeurs universelles de justice, tolérance, solidarité . Il faut instaurer la démocratie scolaire , avec participation effective des tous les acteurs, notamment les élèves, un respect mutuel, des règlements scolaires concertés , qui privilégient la réparation à la punition. Enfin inscrire dans les projets d'école la protection de l'enfant et traduire cela en projets d'action.

Les élèves ont posé plusieurs questions , des questions simples mais très utiles sur les attitudes , les comportements à adopter quand ils sont victimes de maltraitance, d'abus. Ils ont voulu savoir aussi dans ces cas là à qui s'adresser . .

progresses mais n'atteint pas celui des garçons, 32% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté etc..

Les grands axes de son intervention sont les suivantes:

- les domaines prioritaires du PANAF
- les objectifs du PANAF et la stratégie de mise en œuvre
- évaluation du PANAF avec ses réalisations et ses difficultés

Par rapport au premier point, la conférencière après avoir signalé que le plan a été élaboré dans une démarche consensuelle a décliné les grands domaines:

- la promotion économique des femmes et la lutte contre la pauvreté
 - l'éducation , la formation des femmes et la scolarisation des filles
 - la santé des femmes et des filles (santé de la reproduction et planification familiale)
 - les droits des femmes et de la petite fille et l'accès des femmes à la prise de décision
 - Mécanisme institutionnel de promotion et de financement des femmes

L'objectif général du plan a-t-elle rappelé est de disposer d'un cadre pour orienter la planification et la mise en œuvre des actions de promotion des femmes pour une meilleure prise en compte de l'équité des genres. Et plus spécifiquement il s'agit de lutter contre la pauvreté, augmenter le taux de scolarisation des filles, améliorer l'état de santé des filles, valoriser le statut des femmes dans la société, renforcer les mécanismes de financement des femmes. Par rapport à la mise en œuvre, elle a fait remarquer que si le conseil interministériel est l'organe de décision, c'est le Ministre de la solidarité et de la famille qui préside le comité de suivi et pilote le plan, donc en est le maître d'œuvre.

Le clou de la conférence a été sans nul doute l'évaluation du PANAF, ses réalisations et les contraintes. La 22^{ème} quinzaine de la femme 2003 a servi de cadre au lancement du PANAF. Par rapport aux réalisations, le plan a contribué à la promotion des droits de la femme, par les campagnes de sensibilisation qui ont permis une meilleure prise en charge de la dimension genre, la lutte contre la pauvreté avec le programme d'appui aux femmes, avec les séances d'alphabétisation, les séances, d'IEC, augmentation du taux de scolarisation des filles, avec le développement des écoles communautaires de base, le PDEF, (plan décennal de l'éducation et la formation. La santé de la reproduction a enregistré des progrès , avec la diminution du taux de mortalité infantile, avec les programmes de lutte contre la diarrhée , contre le paludisme, le programme d'accès aux médicaments, la création des cases de santé dans le cadre du PDIS . Par rapport au droit et à l'accès à la prise de décision, le nombre de femmes dans les sphères de décisions a augmenté, création de l'observatoire nationale des droits de la femme avec de nombreux centres d'assistance juridique etc.; adoption de loi contre les violences faites aux femmes, la loi contre l'excision. Dans le code de la famille , plusieurs dispositions discriminatoires ont été enlevées.

Les difficultés sont : absence de communication, insuffisance dans la vulgarisation de ce plan, insuffisance de moyens d'intervention, au plan humain comme au plan matériel et financier.

Les femmes rurales sont laissées pour compte dans ce PANAF, elles n'ont pas accès à la terre même si la nouvelle constitution (janvier 2001) contient cette disposition, elles sont confrontées à l'approvisionnement en eau potable, la scolarisation des filles reste faible , les pesanteurs sociales entravent la reconnaissance réelle des droits de la femme

Au total, une conférence qui a refusé du monde, d'une grande qualité eu égard aux informations apportées par la conférencière mais aussi à la richesse des contributions. .

Abdoulaye Diallo
photo no 21 et 22

Les participants élèves et leurs encadreurs comptent mettre en place un comité de médiation dans leur établissements respectifs, et une charte des droits et des responsabilités, mais surtout redynamiser les clubs EIP de façon à ce qu'ils jouent pleinement leur rôle d'instrument de formation citoyenne, de cadre de résolution des conflits à l'école. Les parents d'élèves, les syndicats se sont félicité de la tenue de la session et ont promis d'appuyer les clubs EIP dans leur noble mission.

L'EIP-Sénégal compte multiplier de telles rencontres qui sont d'excellentes occasions d'échange, de communion entre membres de clubs EIP .

Saliou SARR

◆ CELEBRATION DE JOURNEES NATIONALES ET INTERNATIONALES

-Journée internationale des droits de l'homme 10 décembre 2003

Le Lycée Kocc Barma de Thiès en partenariat avec l'EIP-Sénégal a organisé une conférence dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits de l'homme sur le thème : *Les droits de l'homme : rapports avec la culture Africaine et impact de la mondialisation* . Le président de l'EIP-Sénégal , qui introduisait la conférence a d'abord présenté l'EIP, ses objectifs , ses activités au niveau national qu'international. Il a ensuite montré que le 55^{ème} anniversaire , est célébré dans un contexte difficile, tensions en IRAK, en Cote d'Ivoire, mais aussi déni des droits de l'homme surtout le droit à l'éducation , à la paix, à la santé etc.. Abordant le sujet, il a montré les origines de la DUDH et insisté sur le caractère universel, indivisible et interdépendant des droits de l'homme. A cet effet il a montré que les droits humains n'étaient pas étrangers à la culture africaine, qu'il y'a bien des points de rencontre . Même si les africains ne connaissent pas la forme déclaratoire des droits de l'homme, on retrouve les principes qu'elle véhicule dans les contes , les proverbes et les comportements. Une conférence bien suivie avec une participation massive des élèves de ce prestigieux collège.

Photo no 20

La journée mondiale de la femme 8 mars 2004

L'EIP-Sénégal a célébré la journée mondiale des femmes à l'EFI de Thiès par une grande conférence sur le thème " **Evaluation du plan d'action national de promotion de la femme (PANAF de 1997-2001): réalisations et difficultés**". Il faut rappeler que ce plan, le deuxième du genre a été adopté à la suite de la conférence de Beijing 1995.

. Il s'agissait pour les membres de l'EIP et des autres associations invitées de s'approprier le PANAF, ses résultats, les contraintes.

Mme Ramatoulaye Kane professeuse de sciences physiques au Lycée malick Sy de Thiès et membre du comité scientifique régional d'évaluation du PANAF a d'abord fait un bref rappel historique des différents plans adoptés par le Sénégal qui s'inscrivent tous dans les plans d'action au niveau mondial , notamment le premier plan de 1982 à 1987 après la conférence de Mexico, et le deuxième plan de 1997 à 2001.

Elle a ensuite noté les problèmes auxquels les femmes sont confrontées et noté quelques chiffres : 52% de la population au Sénégal sont des femmes, le taux de scolarisation des filles

privilégient la négociation , le dialogue, elle doit apprendre à l'enfant à participer à la vie de l'école pour devenir un vrai citoyen.. L'école doit être démocratique, créer des lieux de parole ou les redynamiser, éduquer aux valeurs universelles. Les élèves doivent participer à l'élaboration de la règle pour une meilleure coopération entre acteurs de l'éducation, apprendre ainsi à vivre ensemble car il ne suffit plus d'apprendre à bien lire, bien écrire et bien compter, l'apprenant doit aussi apprendre à être, à faire et à vivre ensemble.(Commission Delors sur l'éducation pour le XXI ème siècle)

Samba Ba

Photo no 19

Session de formation aux droits de l'enfant et à la résolution pacifique des conflits à l'intention des clubs EIP " les 29, 30, 31 mai 2004

Thème « .: "Rôle des clubs EIP dans la promotion d'une école sans violence, une école citoyenne "

L'EIP-Sénégal a organisé une session de formation aux droits de l'enfant et à la **résolution pacifique des conflits à l'intention des clubs EIP** sur le thème: "Rôle des clubs EIP dans la promotion d'une école sans violence, d'une école citoyenne", les 29, 30, 31 mai 2004 .

Cette session qui constitue un volet essentiel du programme 2003/2004 de l'EIP-Sénégal se tient à un moment où l'école sénégalaise traverse des zones de turbulence. Elle connaît aujourd'hui une violence qui se manifeste sous diverses formes.

Cette session vise à installer des compétences chez les élèves pour la résolution pacifique des conflits, de faire des clubs EIP des instruments de paix dans les écoles, et de véritables structures d'éducation à la citoyenneté démocratique

Cette session de formation a réuni 10 clubs EIP, à raison de 2 membres par club et un professeur encadreur par club , des parents d'élèves, des représentants de syndicats, d'enseignants, des volontaires de l'éducation, en somme tous les acteurs de l'éducation. Pendant trois jours, les participants ont planché sur des thèmes comme :les conflits, définition, origines, procédés de transformation, méthodes de résolution , le comité de médiation , sa composition, son fonctionnement, le rôle des clubs dans l'éducation à la citoyenneté démocratique.

Les ateliers ont porté sur les procédés de résolution pacifique des conflits à partir de cas concret de conflit à l'école, sur l'utilisation du procédé de " l'arbre à palabre "pour résoudre un conflit à l'école entre acteurs de l'éducation, sur l'appropriation de la convention des droits de l'enfant et l'esquisse d'un projet d'action en faveur des enfants en situation difficile à partir de cas tirés de l'environnement des élèves, sur l'esquisse d'une charte des droits et des responsabilités en classe et enfin l'élaboration d'un programme d'activités par club.

Les ateliers ont abouti à :

-Un plan pour prévenir la violence comprenant:

- un listing des procédés de résolution pacifique des conflits (partage, compromis, négociation, médiation, excuse, explication etc..)
- et la mise en place d'un comité de médiation, avec sa composition, son fonctionnement

-Une esquisse de projet d'action en faveur des enfants en situation difficile

-Une esquisse de charte des droits et des responsabilités à mettre en œuvre dans les classes et dans les établissements

-Un programme d'activités pour chaque club incluant des actions en faveur des enfants en situations difficile

Au total une excellente session au vu de l'évaluation des participants , élèves membres des clubs , les encadreurs , les parents d'élèves et les syndicats d'enseignant.

L'école d'application Germaine Legoff, depuis 2003 met en œuvre un projet d'éducation à la citoyenneté démocratique . Plusieurs activités ont été réalisées

Atelier d'appropriation des termes et concepts relatifs à la citoyenneté démocratique et à l'éducation à la citoyenneté démocratique

Atelier d'identification des compétences citoyennes et définition des activités du site de citoyenneté qu'est l'école Germaine Legoff

Atelier d'appropriation des procédés de transformation et de résolution pacifique des conflits pour lutter contre la violence

-Mise en place d'un conseil de coopération dans chaque classe qui fonctionne une fois par semaine

-Elaboration dans chaque classe d'une charte des droits et des responsabilités par les élèves

Exemple dans la classe CIA de M'baye Diouf, le conseil de coopération fonctionne et a examiné des questions de conflits , de protection de l'environnement et de participation à la coopérative de l'école Il a élu son bureau, fixé les jours et la durée des réunions , les règles du conseil. Le conseil a eu au cours d'une de ses réunions élaboré la charte des droits et des responsabilités de la classe dont voici quelques extraits:

Article	Droits	Responsabilités	réparations
Article I	J'ai droit à la parole	Je dois avoir l'esprit d'écoute, être discipliné. Je lève la main pour demander la parole	En cas de faute je suis privé de parole
Article II	J'ai droit à un environnement propre	Je n salis pas la classe. Je viens en classe avec un corps propre et des habits propres	Si je faillis à mes responsabilités , je balais la classe, je retourne à la maison porter des habits propres

André Mansal

Photo no 18

L'éducation à la paix et l'école Instrument de paix: le mercredi 5 mai 2004

Dans le cadre des mercredi de L'IDHP (Institut des droits de l'homme et de la paix) de la faculté de droit de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, un panel a été organisé le mercredi 5 mai 2004 à l'auditorium "khaly Madiakhaté khala" sur le thème "**Education à la paix et l'école instrument de paix** . Mamadou Diop "Castro" secrétaire général de l'UDEN et membre du comité des éducateurs pour la paix et Saliou SARR Président de L'EIP-Sénégal ont tour à tour développé l'éducation à la paix et l'école instrument de paix.

Ainsi après avoir décrit la situation de violence, d'intolérance, d'injustices, de compétition à l'école, de quasi absence de règles justes et concertées, de discrimination , d'inégalités qui caractérise l'école, et défini la paix, une paix positive, les deux panélistes ont insisté sur la nécessité de renverser la tendance. Il ont noté que la coexistence pacifique est possible à l'école d'autant qu'il est scientifiquement incorrect de dire que toute forme de comportement violent soit génétiquement programmé, (Manifeste de Séville) Il est possible "d'élever l'homme à ériger dans son esprit les défenses de la paix par l'éducation". L'école doit être un instrument de paix ont-ils déclaré et la devise de l'EIP « Désarmer l'esprit pour la main » reflète bien le rôle que doit jouer l'école pour assurer l'éducation à la paix. .

. Elle doit apprendre à l'enfant à réguler ses comportements, en partageant, en gérant les situations de conflits de façon créative , en respectant les principes, les règles , qui

L'EIP est intervenu en animation pédagogique à l'école Issa Dème de N'guenth sur l'éducation à la citoyenneté démocratique. Cet atelier a réuni les enseignants des écoles de Issa Dème, de Poniène et de Thionakh.

Dans un exposé assez exhaustif, l'équipe pédagogique de l'EIP a montré le passage de l'instruction civique, à l'éducation civique et aujourd'hui à l'éducation à la citoyenneté démocratique qui s'explique par la responsabilisation accrue du citoyen et l'enseignement par les compétences. Les enseignants ont ensuite identifié les compétences citoyennes avant de reconnaître les approches possibles de l'ECD. Enfin, l'équipe de l'EIP a indiqué quelques structures d'éducation à la citoyenneté comme la coopérative, les clubs avant de s'appesantir sur le conseil de coopération, son fonctionnement, les valeurs transmises et les compétences citoyennes que les enfants y acquièrent. L'atelier s'est achevé dans le cadre d'une simulation par une esquisse d'une charte des droits et des responsabilités de la classe.

Au total, un atelier bien suivi, très utile et très riche en contributions.

Education à la citoyenneté démocratique et gestion des conflits : le mercredi 24 mars 04

L'EIP-Sénégal a animé un atelier pédagogique le mercredi 24 mars 04 sur la gestion des conflits à l'école Issa Dème de N'guenth à l'intention des enseignants des écoles de Poniène, Issa Dème, et de Thionakh.

Il faut rappeler que cet atelier est la suite à une série d'ateliers sur la citoyenneté démocratique qu'anime l'EIP-Sénégal à l'intention des enseignants de cette cellule pédagogique qui rappelons le polarise 3 écoles.

Le citoyen ne vit pas seul et partout où il entre en relation le conflit interpersonnel est inévitable. Il est normal et vouloir l'éviter à tout prix équivaut à se couper des autres. L'école est un prolongement de la société, elle reproduit ses conflits de valeurs, de plus les acteurs de l'éducation qui s'y côtoient entrent souvent en conflit. Il est donc normal que la compétence "gérer les conflits soit une compétence clé dans l'apprentissage de la citoyenneté démocratique. Les élèves doivent apprendre à prévenir les conflits, à les transformer au besoin, mieux à les résoudre de façon pacifique.

Après avoir défini le conflit et les différents types de conflits les enseignants ont noté les différentes réactions face au conflit comme la violence, la fuite, le rapportage etc.. Puis avec des supports concrets et à partir de leur vécu, et de situation de conflit, ils ont déterminé les procédés de transformation des conflits (ajournement distraction, humour etc) et enfin identifié les procédés de résolution pacifique des conflits comme la négociation, la médiation, le partage, le compromis etc..

Au total, un atelier bien suivi et qui a suscité un grand intérêt de la part des enseignants.

Plusieurs techniques ont été mises en œuvre au cours de cet atelier: technique de la carte conceptuelle, brainstorming, élaboration progressive, pédagogie de la coopération, travail individuel, ramassage en grand groupe, étude de cas, photo langage, simulation

Le matériel utilisé divers, dessins, procédés de transformation et de résolution des conflits, tableau etc

Les enseignants ont promis de mettre sur pied dans chaque classe un comité de médiation composé d'élèves (médiation par les pairs) qui se chargerait de résoudre de façon pacifique les conflits.

Photo no 17

L'école d'application Germaine Legoff met en œuvre son projet d'éducation à la citoyenneté démocratique.

Après avoir montré le passage de l'instruction civique, à l'éducation civique et aujourd'hui à l'ECD qui s'explique par la responsabilisation accrue du citoyen et l'enseignement par les compétences, il a défini la citoyenneté et l'ECD et noté les compétences citoyennes avant d'aborder les approches de l'ECD. Mr SARR a ensuite indiqué quelques structures comme la coopérative, les clubs avant de s'appesantir sur le conseil de coopération, son fonctionnement, les valeurs transmises et les compétences citoyennes que les enfants y acquièrent. Enfin dans un atelier fort intéressant les enseignants ont esquissé une charte des droits et des responsabilités de la classe.

Les enseignants ont promis de mettre en place chacun dans sa classe un conseil de coopération et une charte des droits et des responsabilités

Photo no 15

Aimé Faye, membre de l'EIP-Sénégal

L'EIP-Sénégal à la Session de Formation de formateurs organisée par le WANEP(Réseau Ouest Africain pour l'édification de la paix préventive), 12, 16 janvier 2004 à Banjul (Gambie)

L'EIP-Sénégal a participé du 12 au 16 janvier 2004 à la session de formation de formateurs dans la construction de la paix préventive et en l'alerte précoce dans l'ancienne Sénagambie (Gambie, Sénégal, Guinée Bissau). Trente participants de la Gambie, du Sénégal et de la Guinée Bissau ont pris part à ce stage.

L'objectif de ce présent stage est de renforcer la capacité des organisations de la société civile, des praticiens en construction de la paix et les académiciens dans la région de la Sénagambie pour mener une analyse, une observation et une alerte en cas de conflit afin de mobiliser des mesures concrètes d'intervention pour la prévention de la paix.

De façon concrète les stagiaires devaient comprendre les théories, les concepts et la structure des conflits, s'approprier les outils pour analyser et comprendre un conflit, s'approprier la méthodologie et les applications d'alerte immédiate, de mettre en place une coalition régionale des organisations de la société civile dans la construction de la paix.

Il faut préciser que cette formation a pour finalité de former des formateurs et des analystes de conflits dans le système de conflit de la Sénagambie qui formeront à leur tour des observateurs dans chacun des trois pays de la Sénagambie

Le stage de formation des formateurs lançait ainsi officiellement l'intervention des partenaires du système avec la Casamance comme centre épineux.

Plusieurs points ont été abordés au cours de ce stage :

- la construction de la paix avec les principales conditions d'édification de la paix
- la représentation des conflits en Sénagambie, les facteurs générateurs de paix et les facteurs générateurs de conflits
- l'analyse des conflits et les acteurs des conflits
- l'alerte précoce et les scénaris
- les droits humains et la prévention des conflits
- le suivi

Beaucoup travaux d'ateliers qui ont permis d'analyser les conflits, le contexte de chaque pays, la représentation des indicateurs de conflits, les scénaris et la planification des programmes nationaux.

Saliou SARR,

Photo no 16

Atelier pédagogique sur l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école Issa Dème de N'guenth : le mercredi 21 janvier 2004:

- Gérer le bien commun
- Protéger son cadre de vie
- Participer à la vie démocratique
- promouvoir le vivre ensemble
- Promouvoir les droits de la femme
- etc..

D'autres compétences seront examinées notamment: Résoudre les conflits de façon pacifique, Promouvoir la participation des élèves à l'école (la citoyenneté à l'école), , mener des actions de solidarité en faveur des plus populations démunies, participer aux élections locales, s'approprier le contenu de la décentralisation etc..

Ousmane OIel BA



L'éducation à la citoyenneté démocratique à Thiès FM avec des invités Belges de la Haute Ecole Lucia de Brouckère

Photo no 14 déjà insérée (faire pivoter la photo)

Atelier pédagogique sur l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école Mamadou Diaw, le mercredi 17 décembre 2003:

L' atelier pédagogique animé par Mr Saliou SARR président de l'EIP-Sénégal a réuni les enseignants de Mamadou Diaw et de l'école St- Augustin de Thiès.

Podor N'diaye
Photo no12

Participation à la Foire du livre et du matériel didactique organisée par le nouveau lycée de Thiès, le samedi 18 octobre 2003

Le nouveau lycée de Thiès située sur la route de Khombole au quartier Sam Pathé 2 a organisé le samedi 18 octobre 2003 une grande Foire du livre et du matériel didactique et une conférence sur l'éducation à citoyenneté. L'inspection d'académie de Thiès, des institutions scolaires, des maisons d'édition, des libraires, avaient pris part à cette foire mais aussi des associations, des ONG de défense des droits de l'homme, dont l'EIP-sénégal. Son stand très fourni a exposé tous les bulletins de l'EIP international depuis 1990, les thématiques du CIFEDHOP, les BD "dessine moi un droit de l'homme", le guide pédagogique de l'EIP-Sénégal "A la découverte des droits de l'enfant" et la BD "Thierno le talibé", mais aussi des affiches sur les droits de l'enfant, les droits de l'homme, des tableaux sur la lutte contre la mendicité des talibés, et contre le travail des enfants. L'EIP a présenté aussi des panneaux sur les objectifs de l'association et ses activités ainsi que le texte de la déclaration universelle des droits de l'homme de l'EIP et la convention internationale relative aux droits de l'enfant de l'EIP. L'EIP y a également procédé à une démonstration de techniques de pédagogie active et participative avec des élèves venus nombreux visiter le stand, il s'agit de la pédagogie de coopération et du Drama. Signalons que le stand de l'EIP a été visité par de nombreuses personnalités comme l'Inspecteur d'académie de Thiès et le Directeur de l'enseignement secondaire.

L'EIP a également participé à la conférence sur la citoyenneté. Prenant la parole, le président de l'EIP y a présenté l'association, ses objectifs, ses activités, avant de montrer la pertinence et l'acuité de l'ECD dans les écoles eu égard aux problèmes de violence, à l'ignorance des droits et à la méconnaissance des institutions de la république. Il a montré que l'école est le lieu privilégié pour l'ECD. IL a ensuite décliné le projet ECD de l'EIP-sénégal avant de réitérer la disponibilité de l'EIP à travailler avec le nouveau lycée pour développer une véritable citoyenneté démocratique à l'école

Abdoulaye Diallo,

Photo 13

Education à la citoyenneté démocratique à la station "Thiès- FM"

Depuis le 1^{er} décembre 2003, la station régionale de la RTS "Thiès- FM" diffuse une nouvelle émission consacrée à la citoyenneté démocratique. L'EIP-Sénégal a été chargée d'animer cette émission qui est bien suivie par toutes les couches de la société, témoins les nombreuses lettres, les coups de téléphone d'encouragement que reçoit l'équipe d'animation émanant d'élèves, d'enseignants, de mères de familles, de commerçants, d'apprentis, de chauffeurs, de travailleurs. Il faut remarquer que l'émission est en wolof, ce qui élargit son audience et permet aux régions de Thiès, Dakar, Diourbel, Kaolack, Fatick de la suivre tous les lundis.

Après avoir campé le contexte et les raisons de l'éducation à la citoyenneté démocratique, défini la citoyenneté démocratique, le citoyen, et l'état de droit, le cadre d'exercice adéquat de la citoyenneté, l'équipe d'animation a défini un certain nombre de compétences citoyennes qu'elle développe avec des invités, membres de la société civile, hommes politiques, enseignants, simples citoyens. Ainsi les compétences suivantes ont été abordées

- Connaître, aimer et respecter les institutions et les symboles de la république
- Exercer ses droits et assumer ses responsabilités

participation démocratique des outils fondamentaux pour l'ECD ainsi que les approches de l'ECD dans le curriculum formel , informel , non formel et caché.

Par rapport à l'éducation environnementale, il faut rappeler que " **le droit à un environnement sain** " est exprimé par la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples en son article 24 qui dispose "tous les peuples ont droit à un environnement satisfaisant et global, propice à leur développement" et la constitution du Sénégal en son article 8 stipule " La République du Sénégal garantit à tous les citoyens les libertés individuelles fondamentales, les droits économiques et sociaux ainsi que les droits collectifs. Ces liberté et droits sont notamment : le droit à un environnement sain, le droit au travail etc.."

les stagiaires se sont d'abord appropriés les termes et concepts relatifs à l'éducation relative à l'éducation environnementale par la pédagogie de la coopération, intégré la protection de l'environnement dans leur vie personnelle avec la technique des causeuses et formulé des projets pour la protection de l'environnement. Mais les temps forts étaient la visite de site, l'élaboration d'une grille de lecture de site et d'un projet d'action environnementale après le repérage d'un problème environnemental dans le milieu.

Abdoulaye Diallo

Photo no 8 et 9

-Colloque international organisé par la Fédération inter religieuse et internationale pour la paix mondiale sur le thème : le monde à un moment décisif :Approches de la paix à travers le développement humain

La fédération interreligieuse et internationale pour la paix mondiale a organisé un colloque le 30 août 2003 à l'hôtel Savana à Dakar un colloque sur le thème: "*le monde à un moment décisif, approches de la paix à travers le développement humain*"

Plusieurs ONG, associations , artistes, journalistes y étaient conviés.

Il faut rappeler que le but de la FIIPM c'est de créer une nouvelle culture du cœur et de l'amour et met l'accent sur les principes essentiels qui font la base de sa vision, de son caractère institutionnel et de ses programmes .Parmi ses principes , on peut citer l'harmonie interreligieuse, un impératif à la réalisation de la paix mondiale, l'éducation des jeunes qui doit s'étendre à une formation du caractère.

Plusieurs thèmes y ont été développés notamment, la paix mondiale, le problème du SIDA en Afrique, le développement humain, la nécessité d'une éducation du caractère

Le président de l'EIP-Sénégal y a présenté les objectifs de l'association et ses activités et noté la conception de l'EIP de la notion de paix et comment la promouvoir.

Il a été nommé Ambassadeur pour la paix en même temps que des artistes et des membres d'ONG .

Saliou SARR

photo no 10 et 11

Journée d'étude organisée par le groupe scolaire Coty- Coty sur l'éducation à la citoyenneté démocratique: le vendredi 3 octobre 2003

Le groupe scolaire Coty- Coty a organisé le vendredi 3 octobre une journée d'étude sur l'éducation à la citoyenneté démocratique. L'EIP qui était maître d'œuvre a fait un exposé sur l'Education à la citoyenneté démocratique, le contenu, les grands axes , les compétences , et les approches.

Un atelier sur l'élaboration de la charte scolaire et les caractéristiques du conseil de coopération a été organisé. Les enseignants ont esquissé une charte comportant des droits ,des responsabilités et les réparations éventuelles. Ils ont promis de mettre en place dans leur classe respective une charte des droits et des responsabilités et un conseil de coopération.

- une école où les questions de pouvoirs peuvent être discutées ;
 - la relation pédagogique renforce le respect de tous les acteurs de l'éducation, élève, enseignants, parents d'élèves,
 - l'élève est un sujet de droit et participe à l'organisation scolaire (élaboration des règles de vie, participation à la coopérative, aux activités du foyer, aux clubs etc. ;)
 - La classe est le premier lieu de participation et d'apprentissage à la citoyenneté (participation réelle au cours avec une pédagogie constructiviste, au conseil de coopération, à l'élaboration des règlements de classe etc ; ;)
 - Participation des parents d'élèves à l'organisation scolaire, à l'élaboration de la charte scolaire, au conseil de participation etc..
 - C'est une école qui interdit la violence et autorise la parole,,
 - l'apprentissage de la vie en société c'est le refus de l'insulte, de l'exclusion et des pratiques discriminatoires
 - l'accès à la parole, s'apprend, avec l'écoute active, la tolérance, l'empathie
 - Une école qui donne sens aux savoirs scolaires
- Montrer à l'élève que tout ce qu'on lui enseigne constitue une réponse aux grandes questions de l'homme, et qu'il doit lui aussi s'investir .
- Une école qui engage ses élèves à servir la communauté
- La citoyenneté c'est aider aussi les plus démunis les ; pauvres par ex .participer à la journée des lépreux, organiser une collecte d'habits pour les talibés , organiser des journées de set - setal (action de propreté)etc.
- Une école qui ouvre le jeune à la dimension planétaire :
- L'éducation globale est fondamentale pour permettre à l'enfant de comprendre le monde, l'interdépendance entre les nations mais aussi pour s'armer, développer son esprit critique et se positionner dans ce monde et proposer des solutions.
- Les correspondances scolaires, la géographie, l'histoire , la rencontre d'autres cultures, la pédagogie de la coopération la résolution des conflits entre autres permettent d'atteindre ses objectifs.
- Enfin les stagiaires en atelier ont élaboré les compétences en ECD dans la petite , la moyenne et la grande section du préscolaire . Ce sont les principales compétences de base qui devraient fonder l'éducation de base et dont les élèves auront besoin pour faire face aux exigences de la vie en société au XXI ème siècle dans les domaines suivants:
- Développement personnel et social de l'enfant, sa relation à la santé, sa relation à l'environnement, son attitude face au bien collectif, son attitude face aux exigences du vivre et du travailler ensemble, son attitude face à la gestion des conflits, son attitude face au fonctionnement de l'école, son attitude face à l'exclusion etc..

Samba Ba

photo no 6 et 7

-Deuxième session de formation des animateurs des cases des tout petits organisée par la Direction du préscolaire et de la petite enfance, du 14 août au 24 septembre 2003 à l'EFI de Thiès

-36 stagiaires tous en poste dans les cases des tout petits de la région de Thiès ont suivi pendant 45 jours une formation axée sur les modules :

-Education, avec les volets citoyenneté et environnement, santé et nutrition, gestion communautaire, développement communautaire

L'EIP avait en charge les volets citoyenneté et environnement :

La communication **sur l'éducation à la citoyenneté démocratique**, a insisté sur l'axe organisateur de la citoyenneté démocratique c'est à dire les droits de l'homme (et de l'enfant), sur le cadre normatif comme la charte des droits et des responsabilités, sur les structures de

-De développer la capacité de mise en application des connaissances acquises au cours du programme au sein de leur propre organisme et dans leur collectivités.

Les participants ont échangé sur des thèmes aussi variés que :

- L'état des droits de la personne dans « ma propre société »
- Le concepts et les principes des droits de la personne
- La culture mondiale des droits de la personne
- Universalité des droits de la personne et relativisme culturel
- La mondialisation, son impact sur la jouissance des droits de la personne
- Normes et mécanismes des droits de la personne
- Observation et plaidoyer
- Evaluation en éducation en droit de la personne

Cette session a eu des moments forts comme le forum ouvert , la marché de l'éducation en droit de la personne et la présentation des plans individuels.

Au total une belle session , très riche et colorée faite d'échanges, de partage tant au niveau des connaissances, stratégies en matière d'éducation en droits de la personne qu'au niveau des cultures des différents participants.

Saliou SARR

Photo no 5

- Journée d'études organisée par le CFPP ST Joseph de Thiès, les 8, 9, 10 juillet 03

Comme à l'accoutumée, le Centre de formation professionnel du préscolaire St -joseph a organisé les 8, 9, 10 juillet 2003, des journées d'études pour compléter la formation des stagiaires.

L'EIP-Sénégal y a présenté une communication sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et animé un atelier sur l'élaboration de compétences citoyennes.

Un public nombreux était présent, encadreurs et stagiaires.

Il faut rappeler que compte tenu du caractère fédérateur de l'éducation à la citoyenneté démocratique (éducation à la paix , éducation aux valeurs, éducation globale, éducation aux droits humains, programme de formation et d'information pour l'environnement. etc.) , il est utile que les stagiaires en saisissent les contours, c'est – à- dire comprennent la notion de citoyenneté démocratique, ce qu'il est convenu d'appeler les anciennes et les nouvelles citoyennetés , les grands axes de l'éducation à la citoyenneté démocratique, les approches connexes et la pratique au niveau scolaire c'est à dire l'apprentissage à travers la participation en classe premier lieu d'apprentissage de la citoyenneté démocratique, les structures de participation comme la coopérative scolaire, le conseil de coopération ou l'assemblée de classe, l'élaboration de la charte et sa mise en œuvre.

Outre ces volets l'exposé a essayé d'identifier les axes d'un programme d'éducation à la citoyenneté à l'école notamment :

- l'organisation d'une vie démocratique avec un exercice démocratique de l'autorité en classe et à l'école,
 - l'adoption de règlements d'école basés sur les droits et les responsabilités,
 - une stratégie de règlement pacifiquement des conflits,
 - une promotion de la vie associative
 - mettre en œuvre des approches pédagogiques aptes à favoriser la participation des élèves .
- L'exposé a ensuite mis en exergue les caractéristiques d'une école qui enseigne la citoyenneté démocratique

- -C'est d'abord une école qui force la pratique de la démocratie et le sens des responsabilités :
- une école qui place en premier chef sa responsabilité d'instaurer un climat de transparence, -

bénéficier de certains soins. **L'enjeu est l'existence juridique de l'enfant , sans enregistrement, pas d' état civil , sans état civil pas de reconnaissance de l'enfant qui est pourtant sujet de droit.**

Il faut remarquer que ce phénomène est surtout visible dans les villages. Dans le village de Santhié N'dong dans la communauté rurale de Darou Khoudous par exemple les enfants nés dans le village n'ont pas d'extrait de naissance. Les rares enfants qui ont une pièce d'état civil ont un jugement supplétifs. Seuls les enfants nés à M'boro ou Darou khoudous disposent d'un extrait de naissance en bonne et dû forme.

Aujourd'hui près de 70 % des enfants n'ont pas de pièce d'état civil dans ce village. Il est courant de voir des enfants faire toute leur scolarité sans extrait de naissance et ainsi se voir refuser le droit de faire des examens. Pour en savoir plus l'EIP-Sénégal a mené une petite enquête dans le village .

Parmi les causes, il faut retenir la négligence des parents, leur ignorance mais aussi l'absence de case de santé dans le village pour enregistrer les naissances. Ainsi la plupart des femmes accouchent à la maison, le village étant éloigné de la communauté rurale où existe la case de santé. Il y'a naturellement une négligence des autorités car le village aurait du être doté d'une case de santé et ensuite , le chef de village a l'obligation d'enregistrer un enfant dans les 48h qui suivent sa naissance .

Les conséquences sont donc évidentes, l'enfant ne peut aller à l'école et même s'il commençait sa scolarisation, il ne pourrait la terminer , car sans extrait de naissance point d'examen.

La déclaration tardive existe mais elle est chère , et les audiences foraines ne sont pas régulières. A ce niveau, il faut signaler le coût de l'extrait de naissance qui est souvent hors de portée de certains villageois.

Pour que ce droit à l'identité soit reconnu, et tous les autres qu'il induit, il faudrait une gratuité de l'enregistrement,(chère aujourd'hui dans certaines localités, 1500fcfa) la création de bureaux d'état civil dans les zones les plus reculées, donner la possibilité d'inscription par un tiers (grands parents, frères et sœurs), organiser régulièrement des audiences foraines, organiser des séances de sensibilisation des parents , des conseillers ruraux et impliquer l'école. Il faut aussi systématiser les cahiers villageois et s'y référer régulièrement pour confectionner les extraits de naissance .

L'objectif premier de l'EIP est la promotion du droit à l'éducation, mais ce droit essentiel pour les enfants de Santhié N'dong est subordonné à l'enregistrement à la naissance. C'est pourquoi elle envisage de mener une vaste campagne de sensibilisation dans le village en rapport avec l'école pour un enregistrement des enfants à la naissance.

Ousmane Oled Ba

Photo no 4

- 24 ème session du PIFDP du 8 au 24 juin 2003 à Montréal (Canada)

Le président de l'EIP-Sénégal a pris part à la 24 ème du PIFD (Programme international de formation en droits de la personne) organisée par la Fondation Canadienne des droits de la personne du 8 au 24 juin 2003 au collège John Abot à Ste Anne de Bellevue à Montréal .

Près de 130 participants venus d'Asie , d'Afrique, d'Europe de l'est, d'Amérique avaient pris part à ce programme dont l'objectif était de permettre aux participantes et participants

-D'analyser les questions et les situations qu'ils rencontrent dans leur travail à la lumière des valeurs et des principes des droits humains universellement acceptés

-D'explorer les méthodes susceptibles d'accroître l'efficacité de leur travail en droits de la personne

-De faciliter les activités de réseautage et de partenariat essentielles à l'avancement de la cause des droits de la personne

◆ ACTIVITES DE L'EIP-SENEGAL

-7^{ème} Semaine de l'école de base du 19 au 24 mai 2003

Thème : « langues nationales, diversité et paix , l'école sénégalaise au service de l'unité nationale »

-Le « 21 mai 2003 » l'EIP a célébré en partenariat avec l'école maternelle de la SEIB de Diourbel la semaine de l'école de base .

Pour coller au thème diverses activités touchant les langues nationales, la paix ont été réalisées :

-Des danses de diverses ethnies du Sénégal, wolofs, Sérères, Diola, peuls ont été exécutées par les élèves etc..

-Des chants exprimant les valeurs de paix , de solidarité de cohésion sociale ont été chantées par les élèves

-Enfin les élèves ont présenté un sketch sur la tolérance et un match a opposé les élèves de la grande section au Centre d'initiation de l'école élémentaire.

Au total une belle journée , très riche, une journée d'échange, de communion entre les enfants du groupe scolaire de la SEIB

Sophie N'daw SARR

- **Photo no 3**

-Journée de l'enfant Africain 16 juin 2003

Le thème de la journée de l'enfant Africain est axé sur « **l'enregistrement des enfants à la naissance**, » c'est à dire en clair établir une pièce d'état civil pour chaque enfant à la naissance. Ils sont très nombreux les enfants qui ne sont pas déclarés à la naissance, autrement dit qui n'ont pas d'extrait de naissance . En Afrique, 70% des enfants ne sont pas enregistrés à la naissance, au Sénégal c'est 4 enfants sur 10. Pourtant notre pays a ratifié les pactes et conventions qui les obligent à tout mettre en œuvre pour enregistrer les enfants à la naissance .

Le pacte international relatif aux droits civils et politiques en son article 24 alinéa 2 stipule "tout enfant doit être enregistré immédiatement après sa naissance et avoir un nom", l'alinéa 2 dispose "tout enfant a le droit d'acquérir une nationalité"

L'article 7 de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant stipule aussi :

1-l'enfant est enregistré aussitôt sa naissance et a dès celle ci le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité et dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

2- Les Etats parties veillent à mettre ces droits en œuvre conformément à leur législation nationales et aux obligations que leur imposent les instruments internationaux applicables en la matière, en particulier faute de cela l'enfant se trouvait apatride.

La charte Africaine des droits et du bien être dispose en son article 6

1-Tout enfant a droit à un nom et une nationalité dès sa naissance

2-Tout enfant est enregistré immédiatement dès sa naissance

3-Tout enfant a le droit d'acquérir une nationalité

4- les Etats partie à la présente charte s'engagent à ce que leurs législations reconnaissent le principe selon lequel un enfant a droit d'acquérir la nationalité de l'état sur le territoire duquel il/ elle est né(e) si au moment de sa naissance , il/ elle ne peut prendre la nationalité d'aucun autre état conforme à ses lois.

En effet être enregistré à l'état civil donne des droits à l'enfant : Droit à l'identité, un droit fondamental de l'enfant. et un préalable à l'exercice de la citoyenneté démocratique, mais aussi le droit à la nationalité ,donc le droit à la citoyenneté et le droit d'aller à l'école , de

Mme Rokhaya Fall , professeur au lycée Malick Sy de Thiès

Au cours d'une session de formation sur les droits de l'enfant à l'intention des membres des clubs EVF de Thiès (éducation à la vie familiale), j'ai expérimenté les techniques participatives découvertes à la session et expliquées dans le guide pédagogique de l'EIP-Sénégal "A la découverte des droits de l'enfant". Il s'agit de la pédagogie de la coopération, des études de cas, du photo langage et du Drama. J'ai également utilisé la convention des droits de l'enfant en langage accessible de l'EIP. En histoire , géographie et éducation civique, avec mes élèves de première , terminale , je ne manque pas d'occasions d'aborder les questions de citoyenneté , de démocratie et de droits de l'homme.

Marième Sy, institutrice école Zone B, Dakar.

La session m'a permis de mieux enseigner les droits de l'enfant et la déclaration universelle des droits de l'homme inscrits au programme de CMI. J'ai également enseigné les valeurs de paix , de solidarité, de tolérance et utilisé les techniques participatives comme la coopération , les études de cas. Après la session j'ai mis en place avec mes élèves un conseil de coopération qui fonctionne et mes élèves ont élaboré une charte des droits et des responsabilités qui a été accrochée au mur de la classe.

M amadou Mustapha Gaye, Ecole annexe Malick Sy

La session m'a permis de bien comprendre les concepts de droits de l'enfant de paix et de citoyenneté démocratique. J'ai ensuite sensibilisé mes élèves de CM2 sur leurs droits , attiré leur attention sur les violations de droits de l'enfant notamment le travail des enfants , la mendicité, les viols. La déclaration universelle des droits de l'homme a été abordée avec les valeurs qu'elle véhicule comme, la liberté , la solidarité , la tolérance etc..

Parmi les compétences citoyennes définies lors du séminaire, gérer le bien collectif , protéger son environnement, connaître et respecter les institutions de son pays ont été mis en œuvre. j'ai mis en œuvre les techniques actives et participatives découvertes pendant la session, comme le brainstorming, la pédagogie de la coopération etc.. Nous allons mettre sur pied un conseil de coopération dans la classe et élaborer avec les élèves la charte des droits et des responsabilités.

Photo no 2

◆ ECHOS DE LA SESSION DE FORMATION D'AVRIL 2003

Douze mois après la session de formation à l'éducation aux droits humains, à la paix et à la citoyenneté démocratique, les 2, 3, 4, 5 avril 2003, l'EIP-Sénégal en examine **les extrants et les effets** .. En effet outre les nombreuses adhésions enregistrées par l'EIP-Sénégal, renforçant ainsi le réseau Droits humains et paix, des participants font part des activités réalisées avec les élèves dans le cadre de l'éducation aux droits humains, à la paix et à l'éducation à la citoyenneté démocratique. EIP infos a recueilli pour vous ces quelques propos

El -Hadji Podor N'diaye, instituteur au groupe scolaire, Coty -Coty, Thiès

- "Après la session de formation :

-j'ai enseigné les droits de l'enfant notamment le droit à l'éducation aux élèves ainsi que des valeurs comme la solidarité, la tolérance, la justice.

-j'ai utilisé les méthodes participatives découvertes pendant la session notamment la pédagogie de la coopération, les études de cas.

-Dans le cadre de l'ECD, les compétences comme protéger son environnement et préserver le bien public ont été abordées dans les activités de classe et au niveau para scolaire.

-une journée d'étude sur l'ECD a été organisée à l'école animée par le président de l'EIP-Sénégal. A cette occasion, les enseignants se sont appropriés la technique d'élaboration de la charte des droits et des responsabilités et ont identifié les caractéristiques et le fonctionnement du conseil de coopération

Mamadou Niang, instituteur, Ecole Germaine Legoff, Thiès

-j'ai enseigné les droits de l'enfant notamment le droit à la vie, le droit à l'égalité, le droit à l'éducation. J'ai fait l'historique de la déclaration universelle des droits de l'homme et avec les élèves les 30 articles ont été examinés.

Dans le cadre de l'ECD, les institutions de la république, la notion de bien collectif, la protection de l'environnement ont été abordées en classe.

-j'ai expérimenté les méthodes pédagogiques, comme la coopération, les études de cas, le croquis langage

-Les élèves ont réalisé un projet d'entraide aux enfants démunis de la classe,

-Notre coopérative scolaire est devenue plus dynamique

Aimé Faye, Ecole Mamadou Diaw, Thiès

-J'ai examiné avec mes élèves les valeurs de solidarité, de tolérance. Nous les avons définies, identifiées dans notre culture, exprimées dans des chansons et nous avons organisé une collecte en nature destinées aux enfants n'ayant pas de bics ou de cahiers.

-Par rapport à l'ECD, nous nous sommes intéressés à la protection de notre environnement scolaire. Connaître son environnement, l'aimer, le protéger ont été les objectifs que nous avons essayé d'atteindre pour cette compétence

Khadidjatou Diagne, école Amary Diop, II, Thiès

-Nous avons abordé des valeurs comme la tolérance, l'égalité avec les élèves.

-la solidarité comme valeur de notre patrimoine culturel a été définie, exprimée dans des chansons et mise en œuvre dans le cadre d'une opération "d'entraide des enfants démunis" de la classe. Des bics, des cahiers, des règles ont été collectés et offerts gratuitement.

L'Education à la citoyenneté démocratique doit en conséquence imprégner tous les curricula , formel, informel, non formel et caché car "il ne suffit pas d'enseigner la démocratie et la tolérance, l'école doit prêcher par l'exemple". Et c'est pour quoi , l'EIP accorde une grande importance aux structures démocratiques dans les écoles comme les clubs, la coopérative , les chartes des droits et des responsabilités , le conseil de coopération car la citoyenneté se vit .

Dans ce no3 vous trouverez , chers lecteurs, des échos de la dernière session de formation sur l'éducation aux droits humains , à la paix et à la citoyenneté démocratique, les activités récurrentes de l'EIP -Sénégal comme la célébration de journées internationales, les interventions dans des séminaires et sessions de formation au niveau national comme au niveau international, des dossiers , des interview sur des actions citoyennes des écoles et comme d'habitude le coin détente.

Saliou SARR

Tel et fax : 002219517220
Email : salioueip@sentoo.sn ou eipsenegal@sunumail.sn
www.eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html

Photo no 1 de Saliou SARR (président de l'EIP-Sénégal)

EDITORIAL :

Chers lecteurs,

La citoyenneté est décidément à l'honneur dans notre pays et c'est compte tenu de sa prégnance dans l'actualité que l'EIP-Sénégal a décidé de consacrer à nouveau le no3 de EIP-infos à l'éducation à la citoyenneté démocratique.

En juillet 2003, le thème de l'édition du concours général portait sur "**culture citoyenne et démocratie**". Le Président de la République lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats insistait sur la place que devrait avoir l'éducation à la citoyenneté démocratique dans les curricula à l'école. Il faut rappeler que depuis quelques années l'éducation à la citoyenneté démocratique fait l'objet d'épreuve au concours général dans les lycées et qu'elle constitue aussi un programme du Ministère de la jeunesse appelé "**vacances citoyennes**," une façon d'amener les jeunes à exercer pleinement leur rôle social, économique, politique, culturel.

L'éducation à la citoyenneté démocratique fait l'objet de causeries et donne lieu à des activités pratiques dans les associations sportives et culturelles, les groupements féminins, dans les quartiers ou à l'échelle du village, de la ville. Dans les stations de radio, l'éducation à la citoyenneté est désormais une émission bien suivie par les populations. A Thiès L'EIP a eu l'insigne honneur d'animer cette émission depuis le 1^{er} décembre 2003.

Partout, la violence à l'école ou dans la rue, des conduites irresponsables, l'intolérance en politique, l'absence de dialogue entre acteurs de l'éducation ou de la vie politique sont fustigés au nom des valeurs citoyennes. Elles sont évoquées aussi pour dénoncer le non respect des institutions de la république, pour déplorer le peu d'intérêt accordé à la chose publique, à la protection de notre cadre de vie. En milieu scolaire, les valeurs de citoyenneté démocratique se retrouvent dans les projets éducatifs et naturellement elles sont traduites en actes, en comportements dans les Projets d'action éducative dans de nombreux établissements scolaires engageant ainsi l'école dans des projets de solidarité ou de protection de l'environnement.

En effet la loi d'orientation 91-22 du 16 février 1991 de l'éducation nationale définit même cette éducation à la citoyenneté démocratique dans son article 1 alinéa 2 quand elle stipule: l'éducation nationale, au sens de la présente loi tend " *à promouvoir les valeurs dans lesquelles la nation se reconnaît: elle est éducation pour la liberté, la démocratie pluraliste et le respect des droits de l'homme, développant le sens moral et civique de ceux qu'elle forme, elle vise à en faire des hommes et des femmes dévoués au bien commun, respectueux des lois et des règles de la vie sociale et œuvrant à les améliorer dans le sens de la justice, de l'équité et du respect mutuel.* Dès lors l'éducation à la citoyenneté démocratique, va se révéler comme un programme fédérateur de tous les programmes transversaux (éducation à la paix, aux droits humains, à l'environnement, à la vie familiale) en cours à l'école, puisqu'elle inclut les dimensions, paix, démocratie, droits humains et développement"

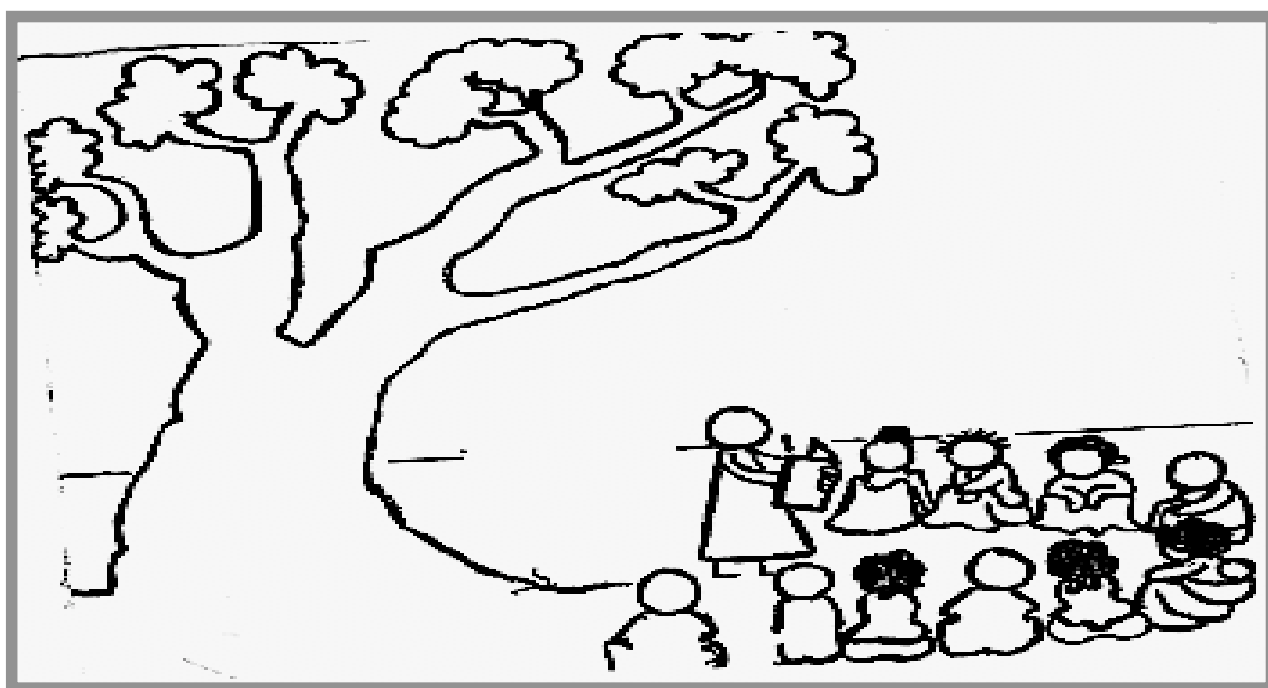
Chers lecteurs, pour toutes ces raisons que nous venons d'évoquer, l'éducation à la citoyenneté démocratique s'impose aujourd'hui partout. Et l'école cet autre prolongement de la société reproduisant ses conflits de valeurs, ses inégalités, ses violences ne peut et ne doit pas être en reste, elle doit socialiser au sens large du terme en luttant contre la violence, la discrimination en intégrant les différences tout court (école intégratrice). Elle doit promouvoir la participation des élèves et le vivre ensemble dans le respect des règles communes et dans le souci de promouvoir les valeurs de justice, de tolérance, de solidarité, les vertus du dialogue, l'exemplarité.



E I P.INFO

Bulletin de l'Association Sénégalaise pour l'école Instrument de paix (EIP-Sénégal)

N03 Mai 2004



SOMMAIRE

Editorial	Page 1
Echos de la session de formation sur l'éducation aux droits humains , à la paix et à la citoyenneté démocratique, les 2, 3, 4, 5 avril 2003	Page 4
Activités de l'EIP-Sénégal	Page 6
Célébration de journées internationales	Page 16
Enquête	Page 19
Didactique	Page 21
Interview	Page 22
Nouvelles des clubs EIP	Page 25
Loisirs et détente	Page 26

EIP-INFOS, Bulletin de l'EIP-Sénégal

Directeur de publication, *Saliou Sarr*

Comité de rédaction : Samba Ba, Mariam Sy , Ibrahima Diagne, Amadou Moustapha Gaye
Ousmane Olé Ba, Abdoulaye Diallo

Adresse : EIP-Sénégal, Sam Pathé Près de chez Diouri, BP 163 ,Sénégal